Séance ordinaire du 11 mars 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire tenue le mardi, 11 mars 2025, à compter de 19 h 30 à la salle du Conseil municipal, 1111, avenue Saint-Paul, Saint-Césaire, sous la présidence de monsieur le maire, Luc Forand, et à laquelle assistent mesdames et messieurs les conseillers :

Poste	***Nom***
Conseillère, district électoral nº 1	Joanie Généreux
Conseiller, district électoral nº 2	Michel Denicourt
Conseiller, district électoral nº 3	Michel Deschamps
Conseiller, district électoral nº 4	Jacques Bienvenue
Conseiller, district électoral nº 5	Claudie Létourneau
Conseiller, district électoral nº 6	Denis Chagnon

Sont aussi présentes: Me Isabelle François, directrice générale et assistante greffière, Mme Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe et Mme Nancy Bernier, greffière.

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue

1. Ordre du jour / adoption
2. Procès-verbal du 11 février 2025 / Adoption
3. Comptes payés et payables / Approbation

Première période de questions

DÉPÔT DE DOCUMENTS

4. Rapport annuel 2024 - application du règlement sur la gestion contractuelle
5. Contrat réparation adoucisseur d'eau / Complexe sportif

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6. Maire suppléant / Nomination
7. Liste 2025 d'immeubles susceptibles de vente pour non-paiement des taxes **POINT RETIRÉ**
8. Programme ALUS Montérégie de la Fédération de l'UPA de la Montérégie et du Syndicat de l'UPA de Rouville / abrogation résolution 2024-12-383
9. Renouvellement convention exploitation certains ensembles immobiliers du parc d'habitation à loyer modique – Société d'habitation du Québec / Autorisation signature
10. Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville – Révision 1 du Budget 2025 pour Saint-Césaire / Approbation
11. Offre de services pour du soutien lors des élections générales 2025 / Octroi – PHASE 1
12. Règlement 317 modifiant le Règlement 2019-267 de tarification pour la fourniture d'un conteneur à ordures ménagères dédié aux propriétaires des immeubles situés sur la portion privée du rang du Haut-de-la-Rivière Nord à Saint-Césaire / Adoption
13. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 319 modifiant le Règlement 233 sur les compteurs d'eau

14. Procédure de traitement des plaintes Charte de la langue française / Adoption

Demande de contribution financière

15. École PGO – Projet Je capture mon patrimoine local édition 2025 / Demande d'appui
16. Jeux régionaux FADOQ RY 2025 / Demande d'appui

Demande d'appui

17. Dénonciation au gouvernement du Québec sur l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités / Demande d'appui

SÉCURITÉ PUBLIQUE - COUR MUNICIPALE

18. Poste de directeur du service de Protection et de Secours civil par intérim / Nomination
19. Formation en tactique de combat incendie / Approbation

TRAVAUX PUBLICS

Eau potable – Eaux usées / Hygiène du milieu

20. Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Rougemont-Saint-Césaire / Quote-part 2025

Voirie

21. Poste de journalier 2 au service des Travaux publics / Fin d'emploi – départ
22. Poste de journalier 2 temporaire au service des Travaux publics / Fin d'emploi
23. Travaux de rapiéçage mécanisé de divers rangs et rues 2025 / Adjudication
24. Travaux de lignage et marquage de divers rangs et rues 2025 / Adjudication
25. Travaux de scellement de fissures de divers rangs et rues 2025 / Adjudication
26. Travaux d'entretien des espaces verts municipaux 2025 et 2026 / Adjudication
27. Travaux de réfection du Garage municipal de la rue Saint-Michel / Libération de la retenue spéciale mentionnée au certificat de paiement no 12 et paiement de la correction de l'avenant no 20
28. Voile d'ombrage pour le carré de sable au parc du Complexe sportif / Achat

URBANISME

LOISIRS, CULTURE et VIE COMMUNAUTAIRE – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

29. Camp de jour 2024 – Grille salariale / Approbation
30. Camp de jour 2024 – Tarification d'inscription / Approbation
31. Poste de coordonnatrice au camp de jour – embauche
32. Poste de coordonnatrice adjointe au camp de jour – embauche

Affaire nouvelle

Saint-Césaire
Ville en mouvement

Séance ordinaire du 11 mars 2025

Correspondances

33. Liste de correspondances

Communication du maire

Seconde période de questions

Fin de la séance

Ouverture de la séance
Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Résolution 2025-03-063

Ordre du jour / Adoption

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance de l'ordre du jour modifié de la présente séance, et, qu'il s'en déclare satisfait;

En conséquence, il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié par la greffière.
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-064

Procès-verbal du 11 février 2025 / Adoption

Une copie du procès-verbal de la séance du 11 février 2025 a été remise à chacun des membres du Conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

En conséquence, il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu que le procès-verbal de la séance du 11 février 2025 soit et est adopté tel que rédigé.
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-065

Approbation des comptes payés, payables et recevables

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu que les comptes payés, payables et recevables inscrits sur les listes soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

Comptes payés	Pour la somme de
Chèques n^{os} : S13033 à S13053 62631 à 62666	**428 218,89 $**
Comptes payables	Pour la somme de
Chèques n^{os} : S13054 à S13133 62667 à 62690	**257 018,16 $**

Saint-Césaire
Ville en mouvement

Séance ordinaire du 11 mars 2025

Comptes recevables	Pour la somme de
Factures n°s 4FD000256 à 4FD000265 à 4RV000016 à 4RV000018	**2 298,61$**
Factures n°s 5FD000007 à 5FD000015 5RV000001	**25 563,39 $**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Première période de questions
Conformément au règlement sur la régie interne des séances, le président invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal.

Dépôt de documents

- Rapport annuel 2024 sur l'application du Règlement 2019-267 sur la gestion contractuelle.

Résolution 2025-03-066

Dépôt de documents

En vertu du règlement n° 186 sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats, Me Isabelle François, à titre de directrice générale et assistante greffière, a autorisé la proposition suivante :

- Mandat de services professionnels pour la réparation de l'adoucisseur d'eau au Complexe sportif à Groupe Guérin inc., pour le prix de 8 957,50 $ plus les taxes, tel qu'il appert des factures numéros 51243 et 51244 datées des 11 et 17 février 2025.

Résolution 2025-03-067

Maire suppléant / Nomination

Il est proposé par Claudie Létourneau

Et résolu que Joanie Généreux, conseillère, soit et est nommée mairesse suppléante pour la période allant du 11 mars au 13 mai 2025 et, elle est, par les présentes, autorisée à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire tous les effets bancaires en l'absence du maire.

Il est de plus résolu que Joanie Généreux, soit aussi nommée substitute afin de remplacer, au besoin, le maire aux réunions de la MRC de Rouville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Saint-Césaire
Ville en mouvement

Séance ordinaire du 11 mars 2025

Résolution 2025-03-068

Programme ALUS Montérégie de la Fédération de l'UPA de la Montérégie et du Syndicat de l'UPA de Rouville / Abrogation résolution 2024-12-383

Considérant que la Ville a adopté la résolution 2024-12-383 à cet effet, afin de contribuer financièrement au Programme ALUS Montérégie relativement à des projets situés sur le territoire de la Ville;

Considérant que le Programme ALUS Montérégie ne peut pas garantir que les projets subventionnés par la contribution financière de la Ville soient situés sur son territoire;

Considérant qu'à cet effet, la Ville souhaite se désister de son engagement financier quant au Programme ALUS Montérégie qui est d'une durée de cinq ans débutant le 1er janvier 2025 à raison de 1 000 $ par année;

Considérant qu'il y a lieu d'abroger la résolution 2024-12-383 datée du 11 décembre 2024;

En conséquence, il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'abroger la résolution 2024-12-383 et ainsi annuler l'engagement financier de la Ville de Saint-Césaire au Programme ALUS Montérégie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-069

Renouvellement convention exploitation de certains ensembles immobiliers du parc d'habitation à loyer modique – Société d'habitation du Québec / Autorisation signature

Il est proposé par Michel Deschamps

Et résolu d'autoriser la directrice générale et assistante greffière ou en son absence, la trésorière et directrice générale adjointe à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, le renouvellement de l'entente d'exploitation de certains ensembles immobiliers du parc d'habitation à loyer modique, entre la Société d'habitation du Québec et l'Office d'Habitation Haute-Yamaska-Rouville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-070

Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville – Révision 1 du Budget 2025 pour Saint-Césaire / Approbation

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'approuver la révision budgétaire nº 1 du budget 2025 de l'Office d'Habitation Haute-Yamaska-Rouville pour l'ensemble immobilier 1110 de Saint-Césaire, en référence au document daté du 3 mars 2025, le tout comme suit :

Révision nº	Date	Budget approuvé précédent	Budget approuvé cumulatif
1	2025-03-03	7 424 $	32 354 $

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Saint-Césaire
Ville en mouvement

Séance ordinaire du 11 mars 2025

Résolution 2025-03-071

Offre de services - Soutien lors des élections générales 2025 / Octroi d'un mandat – PHASE 1

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'octroyer un mandat de soutien technologique et/ou administratif aux fins de la confection et de la révision de la liste électorale, du matériel requis si nécessaire et des autres processus électoraux dans le cadre des élections générales 2025, à la firme Innovision+ inc. de Québec, d'une enveloppe budgétaire estimée à 5 634,50 $ plus les taxes, tel qu'il appert de l'offre de services de février 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-072

Règlement nº 317 modifiant le Règlement 2019-267 de tarification pour la fourniture d'un conteneur à ordures ménagères dédié aux propriétaires des immeubles situés sur la portion privée du rang du Haut-de-la-Rivière Nord à Saint-Césaire / Adoption

Considérant qu'une copie du règlement intitulé « Règlement nº 317 modifiant le Règlement 2019-267 de tarification pour la fourniture d'un conteneur à ordures ménagères dédié aux propriétaires des immeubles situés sur la portion privée du rang du Haut-de-la-Rivière Nord à Saint-Césaire » a été transmise à chacun des membres du Conseil et que copie est disponible pour le public avant la tenue de la présente séance;

Considérant que mention est faite de l'objet et de la portée dudit règlement ;

Considérant que toutes les formalités liées à l'adoption du règlement nº 317 sont dûment accomplies;

En conséquence, **il est proposé par Denis Chagnon**

Et résolu d'adopter le règlement intitulé : « Règlement nº 317 modifiant le Règlement 2019-267 de tarification pour la fourniture d'un conteneur à ordures ménagères dédié aux propriétaires des immeubles situés sur la portion privée du rang du Haut-de-la-Rivière Nord à Saint-Césaire ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Avis de motion pour le Règlement nº 319 modifiant le Règlement nº 233 sur les compteurs d'eau

Considérant qu'en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), le projet de règlement intitulé « Règlement no 319 modifiant le Règlement 233 sur les compteurs d'eau » a été déposé à chacun des membres du Conseil municipal et publié sur le site Internet de la Ville avant la tenue de la présente séance;

En conséquence, avis de motion est donné par **Claudie Létourneau** conseillère, à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente tenue un jour ultérieur, le règlement intitulé « Règlement no 319 modifiant le Règlement 233 sur les compteurs d'eau».

Résolution 2025-03-073

Procédure de traitement des plaintes Charte de la langue française / Adoption

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance de la procédure de traitement des plaintes relatives aux manquements des obligations de la Ville de Saint-Césaire en vertu de la Charte de la langue française;

Considérant que cette procédure vise à assurer un traitement équitable, efficient et efficace des plaintes faites auprès de la Ville concernant un manquement allégué à ses obligations prévues à la Charte de la langue française (RLRQ, c. C-11);

Considérant que le conseil municipal se déclare satisfait de ladite procédure;

En conséquence, il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'adopter la procédure de traitement des plaintes relatives aux manquements des obligations de la Ville de Saint-Césaire en vertu de la Charte de la langue française.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-074

École PGO – Capture ton patrimoine local, édition 2025 / Octroi d'une commandite

Il est proposé par Michel Deschamps

Et résolu d'octroyer une commandite de 300 $ à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy (PGO) issu de l'activité *Je capture mon patrimoine local édition 2025* réalisée par les élèves du programme de Langues et Multimédia de 2e secondaire de PGO.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-075

48e édition des Jeux FADOQ Richelieu-Yamaska / Octroi d'une commandite

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'accorder une commandite pour l'année 2025 dans le cadre de la 48e édition des Jeux de la FADOQ Région Richelieu-Yamaska d'une somme de 150 $, le tout en référence à leur demande datée du 20 février 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Saint-Césaire
Ville en mouvement

Séance ordinaire du 11 mars 2025

Résolution 2025-03-076

Dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle et des changements qu'elles peuvent vivre / Demande d'appui

Considérant que plusieurs programmes du Gouvernement du Québec destinés aux municipalités ne sont pas indexés, malgré la situation économique actuelle;

Considérant que cela a un impact direct sur l'augmentation importante de la charge fiscale globale des contribuables et sur les capacités financières des municipalités, dont les MRC du Québec, puisque ces dernières doivent composer avec une hausse importante des coûts, pour la réalisation de projets et le maintien des services à la population;

Considérant que les municipalités sont responsables de faire des budgets équilibrés, lesquels doivent tenir compte de la capacité de payer de leurs citoyens(nes);

Considérant que le Gouvernement du Québec doit agir afin de régulariser la situation, notamment en rétablissant le financement destiné aux municipalités à un niveau acceptable, compte tenu de la situation économique actuelle;

En conséquence, il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu que le conseil municipal demande au Gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, dont les MRC, notamment en prévoyant un financement adéquat, tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent;

De transmettre une copie de la présente résolution au premier ministre du Québec, monsieur François Legault, ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest, ainsi qu'à la députée du territoire de la Ville de Saint-Césaire, madame Audrey Bogemans, à la Fédération québécoise des municipalités et à l'Union des municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-077

Poste de directeur du service de Protection et de Secours civil par intérim / Nomination

Considérant le départ du directeur du service de Protection et de Secours civil en date du 6 janvier 2025 selon la résolution 2024-12-386;

Considérant la nomination de Monsieur Jean-Philippe Bélanger à titre de directeur par intérim au service de Protection et de Secours civil le 14 janvier 2025 par la résolution 2025-01-018;

Considérant la recommandation du directeur du service de Protection et de Secours civil par intérim et de la direction générale de la Ville de Saint-Césaire afin de désigner un nouveau directeur du service de Protection et de Secours civil par intérim;

En conséquence, il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu de nommer, M. Thierry Pion-Girouard à titre de directeur du service de Protection et de Secours civil par intérim de la Ville de Saint-Césaire. Le salaire est établi et ajusté selon la grille salariale du personnel-cadre, le tout rétroactivement au 10 mars 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-078

Formation en tactique de combat incendie / Approbation – Octroi de mandat

Considérant que la Ville souhaite créer une culture d'amélioration en continu relativement aux tactiques en matière de sécurité incendie et désire conserver une autonomie de perfectionnement au sein de son équipe de Service de Protection et de Secours civil;

Considérant que pour se faire, la Ville propose de former un employé municipal du Service de Protection et de Secours civil afin de mettre à niveau et de maintenir l'expertise au sein de l'équipe municipale;

En conséquence, il est proposé par Claudie Létourneau

Et résolu d'autoriser l'offre de service de Flash Formation inc. afin de former un employé municipal du Service de Protection et de Secours civil à titre d'instructeur en tactiques de combat incendie, au coût de 6 260 $, plus les taxes, conformément à la soumission numéro 2024-131.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-079

Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Rougemont-Saint-Césaire / Quote-part 2025

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'autoriser le paiement de la quote-part annuelle 2025 à la Régie d'assainissement des eaux usées de Rougemont-Saint-Césaire, d'une somme de 526 733 $ (de cette somme, 438 250 $ est pour la Ville de Saint-Césaire et 88 483 $ est pour l'entreprise Nortera) en 12 versements mensuels comme suit : 11 versements de 43 894,42 $ et 1 versement de 43 894,38 $, le tout correspondant à la facture nº 94 datée du 05 février 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-080

Poste de journalier 2 permanent au service des Travaux publics / Fin d'emploi - Départ

Il est proposé par Michel Deschamps

Et résolu que le conseil municipal prend acte du départ au poste de journalier 2 permanent au service des Travaux publics, de Monsieur Sylvain Chouinard, lequel est effectif depuis le 17 février 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-081

Poste de journalier 2 temporaire au service des Travaux publics / Fin d'emploi

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu que le conseil municipal prend acte du départ au poste de journalier 2 temporaire au service des Travaux publics, de Monsieur Daniel Robert, lequel est effectif depuis le 14 février 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-082

Travaux de rapiéçage mécanisé de divers rangs et rues / Adjudication

Considérant l'appel d'offres sur invitation écrite pour des travaux de rapiéçage mécanisé de divers rangs et rues lancé le 18 février 2025 et la réception d'une seule soumission comme suit :

Soumissionnaires	Montants avant taxes
Répar-Asphalte Bernier Roxton Pond	Aucun dépôt
Sintra inc. Saint-Isidore	Aucun dépôt
Permaroute St-Alphonse de Granby	**83 250 $**
Eurovia Qc Construction inc. Bromont	Aucun dépôt

Considérant l'analyse de conformité effectuée;

En conséquence, il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'adjuger le contrat nº IS / TPV202502.01 – Travaux de rapiéçage mécanisé de divers rangs et rues pour l'année 2025 au seul soumissionnaire, lequel est conforme, soit à l'entreprise *Permaroute*, de St-Alphonse-de-Granby, pour le prix estimé à 83 250 $ plus les taxes, établit selon les prix mentionnés au bordereau de soumission et selon les besoins réels de la Ville, tel qu'il appert de l'ouverture de la soumission le 4 mars 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-083

Travaux de lignage et marquage de divers rangs et rues / Adjudication

Considérant l'appel d'offres sur invitation écrite pour des travaux de lignage et de marquage de divers rangs et rues lancé le 10 février 2025 et la réception des soumissions comme suit:

Soumissionnaires	Montants avant taxes
9254-8783 Québec inc. (**Lignes Maska**) Sainte-Cécile-de-Milton	**89 780 $**
Marquage traçage Québec Wickham	**119 040 $**

Considérant l'analyse de conformité effectuée;

En conséquence, il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'adjuger le contrat nº IS / TPV202502.02 – Travaux de lignage et de marquage de divers rangs et rues pour l'année 2025 au plus bas soumissionnaire, lequel est conforme, soit à l'entreprise *9254-8783 Québec inc. (Lignes Maska)* de Sainte-Cécile-de-Milton, pour le prix estimé à 89 780$ plus les taxes, établit selon les prix mentionnés au bordereau de soumission et selon les besoins réels de la Ville, tel qu'il appert de l'ouverture des soumissions le 26 février 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-084

Travaux de scellement de fissures de divers rangs et rues / Adjudication

Considérant l'appel d'offres sur invitation écrite pour des travaux de scellement de fissures de divers rangs et rues lancé le 18 février 2025 et la réception de la soumission comme suit :

Soumissionnaires	Montants avant taxes
9254-8783 Québec inc. (**Lignes Maska**) Sainte-Cécile-de-Milton	**82 000 $**
Marquage LR inc. Acton Vale	Aucun dépôt

Considérant l'analyse de conformité effectuée;

En conséquence, il est proposé par Claudie Létourneau

Et résolu d'adjuger le contrat nº IS / TPV202502.03 – Travaux 2025 de scellement de fissures de divers rangs et rues au seul soumissionnaire, lequel est conforme, soit à l'entreprise *9254-8783 Québec inc. (Lignes Maska)* de Sainte-Cécile-de-Milton, établit selon les prix mentionnés au bordereau de soumission, selon les besoins réels de la Ville et selon les crédits disponibles budgétés à cet effet, tel qu'il appert de l'ouverture de la soumission le 4 mars 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Saint-Césaire
Ville en mouvement

Séance ordinaire du 11 mars 2025

Résolution 2025-03-085

Travaux d'entretien des espaces verts municipaux pour les années 2025 et 2026 / Adjudication

Considérant l'appel d'offres sur invitation écrite pour des travaux d'entretien des espaces verts municipaux pour les années 2025 et 2026 lancé le 18 février 2025 et la réception des soumissions comme suit :

Soumissionnaires	Montants avant taxes 2025	Montants avant taxes 2026	TOTAL avant taxes
Pavé uni Anthony Côté inc. Ange-Gardien	36 997,29 $	36 997,29 $	**73 994,58 $**
Les Pelouses GS Saint-Césaire	42 478,67 $	42 478,67 $	**84 956,74 $**
Martin Roussel Ange-Gardien	39 488,69 $	40 236,11 $	**79 724,80 $**

Considérant l'analyse de conformité effectuée;

En conséquence, il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'adjuger le contrat nº IS / TP202502.04 – Travaux d'entretien des espaces verts municipaux pour les années 2025 et 2026 au plus bas soumissionnaire, lequel est conforme, soit à *l'entreprise Pavé uni Anthony Côté inc.* d'Ange-Gardien pour le prix estimé à 36 997,29 $, plus les taxes pour l'année 2025 et pour le prix estimé à 36 997,29 $, plus les taxes pour l'année 2026, établit selon les prix mentionnés au bordereau de soumission et selon les besoins réels de la Ville, tel qu'il appert de l'ouverture des soumissions le 4 mars 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-086

Travaux de réfection du Garage municipal de la rue Saint-Michel / Libération de la retenue spéciale mentionnée au certificat de paiement nº 12 et paiement de la correction de l'avenant nº 20

Considérant la recommandation datée du 10 mars 2025 de la firme Denommée Architectes, concernant le certificat de paiement nº 12 au contrat nº AO / GAR202308.12 Travaux de réfection du Garage municipal de la rue Saint-Michel;

Considérant que les déficiences notées faisant l'objet d'une retenue spéciale ont été corrigées;

Considérant que des corrections ont été apportées à l'avenant nº 20;

En conséquence, **il est proposé par Michel Deschamps**

Et résolu d'autoriser le paiement de la libération du certificat de paiement nº 12 au contrat nº AO / GAR202308.12 - Travaux de réfection du Garage municipal de la rue Saint-Michel, d'une somme de 8 722,02 $, incluant les taxes, à Arri Construction, le tout tel qu'il appert à la recommandation citée en préambule.

Et d'autoriser le paiement de la correction de l'avenant nº 20 pour les travaux de réfection du Garage municipal de la rue Saint-Michel, d'une somme de 1 473,85$, incluant les taxes, à Arri Construction, tel qu'il appert de la facture numéro 009949 datée du 19 février 2025.

Et résolu également d'autoriser la directrice générale et assistante greffière ou en son absence, la trésorière et directrice générale adjointe, à signer les documents afférents pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-087

Voile d'ombrage pour le carré de sable au parc du Complexe sportif / Achat

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu de procéder à l'achat d'une voile à ombrage pour le carré de sable au parc du complexe sportif, à l'entreprise Voile Ombrage Québec inc. au coût de 14 680 $ plus les taxes, tel qu'il appert de la soumission datée du 28 février 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-088

Camp de jour 2025 – Grille salariale / Approbation

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'approuver la grille salariale pour le Camp de jour 2025, tel qu'il appert au document daté du 5 mars 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-089

Camp de jour 2025 – Tarification d'inscription / Approbation

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'approuver la tarification pour les inscriptions au Camp de jour 2025, tel qu'il appert au document daté du 4 mars 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-03-090

Camp de jour 2025 - Postes de coordonnatrice et coordonnatrice adjointe / Embauches

Il est proposé par Claudie Létourneau

Et résolu de procéder à l'embauche des personnes suivantes pour les postes saisonniers du Camp de jour 2025 et dont la rémunération est établie selon la grille en vigueur pour le Camp de jour 2025 :

- Mme Rachel Martineau au poste de coordonnatrice;
- Mme Anaël Godin au poste de coordonnatrice ajointe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Affaire nouvelle

Résolution 2025-03-091

Fondation du maire de la Ville de Farnham / Collecte de fonds

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu de procéder à l'achat de deux billets pour la soirée Casino relativement à la Fondation du maire de la Ville de Farnham au coût total de 90 $, plus les taxes applicables, au besoin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Correspondances

Communication du maire

Période de questions

Conformément aux dispositions de la loi, le président invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal.

Fin de la séance.

Luc Forand Maire	Nancy Bernier Greffière

Certificat de crédits

Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

2025-03-065, 2025-03-066, 2025-03-071, 2025-03-072, 2025-03-075, 2025-03-076, 2025-03-079, 2025-03-080, 2025-03-083, 2025-03-084, 2025-03-085, 2025-03-086, 2025-03-087, 2025-03-088, 2025-03-089 2025-03-092.

Micheline Quilès
Trésorière et directrice générale adjointe